

UCI WORLDCUP CYCLO-CROSS 2025/2026

1. Principe

L'inscription à la Coupe du monde de cyclo-cross UCI se fait via Swiss Cycling pour tous les athlètes de nationalité suisse. Le nombre de places est fixé par l'UCI. Swiss Cycling est responsable de la sélection. L'inscription doit être effectuée en tenant compte de la date limite d'inscription correspondante via le lien ci-dessous :

<https://www.swiss-cycling.ch/fr/infocenter/inscription-coupe-du-monde-cyclo-cross>

Important : l'inscription vaut déclaration d'intérêt et ne garantit pas une place au départ.

2. Places de départ et sélection

Conformément à l'article 5.3.006 du règlement de l'UCI, les athlètes classés parmi les 50 premiers du classement actuel de cyclo-cross de l'UCI, publié au début de la procédure d'inscription, sont préqualifiés. Les fédérations nationales qui comptent moins de huit athlètes préqualifiés peuvent étendre leur sélection à huit places de départ. En outre, deux athlètes U23 peuvent être inscrits.

Swiss Cycling n'attribue des places supplémentaires qu'aux athlètes qui ont le potentiel d'atteindre le top 30. Les courses UCI suisses sont notamment utilisées comme critères de sélection les plus importants pour une recommandation aux départs de la Coupe du monde. En outre, les athlètes qui font partie de l'équipe nationale d'une discipline cycliste olympique d'endurance peuvent être admis à la Coupe du monde. La sélection est effectuée par l'entraîneur national.

Lors des Coupes du monde avec des courses séparées pour les catégories relève, six places de départ sont disponibles par catégorie (U19 + U23 femmes/hommes). Ces places de départ sont ouvertes à tous les athlètes intéressés. Si le nombre d'inscriptions dépasse le nombre de places disponibles, les six meilleurs athlètes seront sélectionnés après la date limite d'inscription.

Lors des courses de Coupe du monde marquées en gras, l'équipe nationale suisse est sur place pour encadrer de manière ciblée les meilleurs talents de la relève en cyclo-cross. La qualification se fait sur la base des performances réalisées lors des courses de cyclo-cross suisses et à l'entraînement. L'inscription doit également être effectuée via le formulaire d'inscription.

- 27.11.2026 – #1 Ostrava (CZE) – Women Elite, Men Elite
- **29.11.2026 – #2 Tábor (CZE) – Women Elite, Men Elite & Youth (MJ/WJ/MU)**
- 13.12.2026 – #3 Glasgow Scotland (GBR) – Women Elite, Men Elite
- 19.12.2026 – #4 Antwerpen (BEL) – Women Elite, Men Elite
- **20.12.2026 – #5 Koksijde (BEL) – Women Elite, Men Elite & Youth (MJ/WJ/MU)**
- 26.12.2026 – #6 Gavere (BEL) – Women Elite, Men Elite
- 27.12.2026 – #7 Namur (BEL) – Women Elite, Men Elite



- **29.12.2026 – #8 Besançon (FRA) – Women Elite, Men Elite & Youth (MJ/WJ/MU)**
- 03.01.2027 – #9 Zonhoven (BEL) – Women Elite, Men Elite
- 17.01.2027 – #10 Benidorm (ESP) – Women Elite, Men Elite & Youth (MJ/WJ/MU)
- 23.01.2027 – #11 Hamme (BEL) – Women Elite, Men Elite
- **24.01.2027 – #12 Hoogerheide (NED) – Women Elite, Men Elite & Youth (MJ/WJ/MU)**

3. Conditions

Les dispositions suivantes s'appliquent à tous les athlètes sélectionnés:

- Tous les frais encourus doivent être pris en charge par l'athlète lui-même (à l'exception des athlètes qui sont sur place avec l'équipe nationale).
- Le dossard doit être retiré sur place par le participant lui-même (à l'exception des athlètes qui sont sur place avec l'équipe nationale et de tous les athlètes U19/U23 participant aux Coupes du monde juniors).
- L'accompagnement sur place doit être organisé par les participants eux-mêmes.
- Tout le reste (y compris le voyage et l'hébergement) doit être organisé de manière indépendante.
- Toutes les amendes infligées par l'UCI doivent être payées personnellement par l'athlète.
- La possession d'une licence annuelle délivrée par une fédération nationale est obligatoire.
- La communication concernant la sélection aura lieu le lendemain de la date limite d'inscription auprès de Swiss Cycling.
- La réservation du logement doit être effectuée lors de l'inscription, au plus tard à l'ouverture des inscriptions via l'UCI. Il n'est pas possible de s'inscrire auprès de l'UCI sans réserver de logement.*

* L'UCI exige que tous les athlètes communiquent leur lieu d'hébergement pour la nuit précédant la course de Coupe du monde. Cette information est indispensable pour d'éventuels contrôles antidopage. Sans cette information, l'athlète ne peut pas être inscrit à la course. Si les informations relatives à l'hébergement ne sont pas fournies, l'inscription ne peut être effectuée.

Nous recommandons donc de réserver exclusivement des hôtels pouvant être annulés sans frais en cas de non-sélection.

4. Vêtements

Conformément à l'article 5.3.010 du règlement de l'UCI, les athlètes des catégories U19 et U23 doivent porter le maillot de l'équipe nationale lorsqu'ils participent à une Coupe du monde junior.* La fédération nationale peut également imposer le port de la tenue de l'équipe nationale aux athlètes élités, à condition qu'elle assume la responsabilité de ces derniers.

En cas de participation à la Coupe du monde avec l'équipe nationale, la commande des vêtements se fait par l'intermédiaire de l'entraîneur national de cyclo-cross.

En cas de participation individuelle à la Coupe du monde, les vêtements peuvent être empruntés auprès de Swiss Cycling. Les détails concernant la commande, la réception et le retour sont communiqués par l'entraîneur national. Dans tous les cas, les tenues doivent être retournées à Swiss Cycling après la dernière utilisation de la saison. Si les tenues ne sont pas retournées ou



sont retournées dans un état manifestement mauvais, Swiss Cycling se réserve le droit de facturer une somme d'argent pour non-respect de l'obligation de diligence ainsi que le remplacement correspondant.

** Sont exclus les champions nationaux, continentaux et mondiaux, qui doivent concourir dans leur maillot de champion respectif.*

5. Remboursement des frais de déplacement pour la Coupe du Monde

Les indemnités de déplacement versées par l'UCI aux fédérations nationales pour la participation des athlètes U23 et juniors à la Coupe du monde sont utilisées par Swiss Cycling pour la promotion de la relève et ne sont pas versées directement aux athlètes concernés.

Entraîneur national de cyclo-cross

andreas.kugler@swiss-cycling.ch

